



Monsieur Roland Besson
Maire de MASSIEU
MAIRIE
Parc de la murgière – Le bourg
38620 MASSIEU

Voiron, le 14 novembre 2019

SERVICE AMENAGEMENT
ET
PLANIFICATION

Nos Réf. : D-AMGT-

Objet : Modification n°1 du PLU de Massieu

Dossier suivi par :
Anne DELATOUR
Tél. 04 57 56 05 54 - Fax 04 76 32 74 72
anne.delatour@paysvoironnais.com

Monsieur le Maire,

Vous avez dernièrement sollicité le Pays Voironnais en tant que personne publique associée dans le cadre de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Massieu.

Les évolutions opérées ont pour objet de faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme et ne portent pas conséquence à la mise en œuvre de nos politiques intercommunales, c'est pourquoi le Pays Voironnais n'a pas d'observation particulière à formuler et rend donc un avis favorable à la modification n°1 du PLU de Massieu.

Restant à votre disposition pour toute précision, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes salutations distinguées.

Jérôme BARBIERI
Vice-Président à l'Aménagement,
Planification et Foncier



COMMUNAUTÉ DU PAYS VOIRONNAIS

40, rue Mainssieux - BP 363
38511 Voiron cedex
Tél. : 04 76 93 17 71